

# Collecte des déchets

Retrouvez toutes les informations utiles concernant la collecte des déchets à Courdimanche ci-dessous.



Habitants de Courdimanche, pour une gestion efficace de vos déchets et le maintien de la propreté dans notre commune, retrouvez ci-dessous les jours de collecte correspondant à chaque type de déchet. Pensez à respecter les consignes pour garantir une collecte optimale.

## Ordures ménagères

- **Pavillons** : collecte tous les **mardis**. Merci de sortir vos déchets la veille, à partir de 20h.
- **Habitat collectif** : collecte les **mardis** et **vendredis**. Veuillez sortir vos déchets le jour de la collecte, avant 9h.

## Emballages et papiers

- **Pavillons** : collecte tous les **lundis**. Les déchets doivent être sortis la veille, à partir de 20h.
- **Habitat collectif** : collecte les **lundis**. À sortir le jour de collecte, avant 9h.

## Encombrants / DEEE\*

- Collecte le **1er lundi de chaque mois**. Les encombrants doivent être sortis la veille, à partir de 20h.  
(\*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

## Déchets végétaux

- **De mars à novembre + janvier** : collecte tous les **jeudis**. Les déchets doivent être sortis le jour de collecte avant 12h.
- **En décembre et février** : collecte le **1er jeudi du mois**. Merci de sortir vos déchets le jour de collecte avant 12h.

## Verre

Le verre est à déposer dans les **points d'apport volontaire** répartis dans la commune.

## Rappel :

Pour préserver notre environnement et éviter les nuisances, respectez les horaires de sortie des déchets. Merci pour votre coopération !

## Les déchèteries

Les déchèteries de l'agglomération sont accessibles à tous les habitants de Cergy-Pontoise. Elles vous accueillent 7 jours sur 7 pour valoriser vos déchets. Toutes les infos pratiques ici.

# Horaires d'ouverture

*Horaires valables pour les 5 déchèteries pour les particuliers*

- **Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre**

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h  
Samedi et dimanche : 10h - 19h

Ouverture les jours fériés (sauf 1<sup>er</sup> mai) selon les horaires du jour de la semaine correspondant

- **Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h  
Samedi et dimanche : 10h - 17h  
Fermeture les jours fériés

**Les professionnels** peuvent accéder (\*) :

- aux **déchèteries des Linandes, d'Osny et de Jouy-le-Moutier, du lundi au vendredi de 8h à 10h**
- et désormais aux **déchèteries des Hauts-de-Cergy et de Saint-Ouen l'Aumône aux mêmes horaires que les particuliers** (voir ci-dessus).

Infos pratiques

Pour toute information, conseil pour réduire vos déchets et réserver vos composteurs, rendez-vous sur le [site internet de l'Agglomération](#).

Documents

[Calendrier de collecte 2025 - Courdimanche](#)

[Calendrier de collecte 2026](#)